21 mai 2002 **02.327**

Question Isabelle Opan-Du Pasquier

Nouveau système fiscal: quels effets?

Lors du débat sur la péréquation intercommunale, il avait été affirmé que son introduction ne devrait pas accroître la charge fiscale du contribuable. Ainsi, si d'aucuns voyaient leur contribution fiscale communale augmenter, d'autres, en revanche, en voyaient la diminution, la somme globale restant la même.

Dans un même temps, d'autres modifications ont été introduites, notamment des taxes causales, encaissées par les communes.

Après tous ces changements et tous comptes faits, à quelle sauce les contribuables du canton ont-ils été mangés?

A assiette fiscale communale équivalente, comment la somme des impôts et taxes communaux des particuliers a-t-elle évolué entre 1999 et 2001?

En particulier, les communes bénéficiaires de la péréquation ont-elles répercuté les nouvelles recettes sur une baisse d'impôts?

L'introduction des taxes causales a-t-elle entraîné une baisse équivalente de l'impôt direct?